

PREREQUIS : ETRE REPRESENTANT DU PERSONNEL

DURÉE DE LA FORMATION : 1 JOUR

OBJECTIFS :

Le départ en retraite est la cessation du contrat de travail résultant de la décision du salarié qui, compte tenu de son âge et de sa situation vis-à-vis des organismes de retraite (Sécurité sociale et caisses de retraite complémentaire), décide de faire valoir ses droits à la retraite.

Le départ en retraite du salarié s'effectue sous réserve du respect d'un préavis, et donne lieu au paiement par l'employeur d'une indemnité de départ en retraite, tous deux fixés par voie légale ou conventionnelle.

1. DEFINITION DE LA RETRAITE

- La « retraite » normale dans la vie active
- Les prestations de retraite
- La retraite n'est pas la préretraite

2. LE SYSTEME FRANÇAIS DES RETRAITES

- Les régimes de base
- Les régimes complémentaires
- Les régimes supplémentaires

3. PREPARER SA RETRAITE/LES DEMARCHES

4. CONDITIONS

5. COMMENT DEMANDER SA RETRAITE

6. LE VERSEMENT DES RETRAITES

- La périodicité des versements
- La revalorisation des retraites
- Les retenues sur les pensions

7. LES DIFFERENTS REGIMES DE RETRAITES

- De quel régime dépendez-vous ?

8. RETRAITES DES SALARIES DU SECTEUR PRIVE

- Comprendre le calcul de votre pension de sécurité sociale
- Le calcul du taux de la pension
- Calculer le montant de votre pension de sécurité sociale
- Les majorations de la pension de sécurité sociale
- Les retraites complémentaires du secteur privé
- La retraite des femmes

9. LE MINIMUM DE VIEILLESSE

- Condition générale de ressources
- L'allocation de base
- Les allocations non contributives
- La majoration d'une pension de retraite
- L'allocation supplémentaire
- Le montant minimum de vieillesse